
L'audace de la rencontre

Thierry Viard et Elisa Hamel

Fait rarissime : avant de statuer sur le projet de principes directeurs « Extrême pauvreté et droits de l'homme : les droits des pauvres », le Conseil des droits de l'homme a souhaité recueillir l'avis des États, des agences intergouvernementales, des experts et des organisations non gouvernementales, « notamment celles où les personnes en situation d'extrême pauvreté expriment leurs vues ». Il a donc demandé une large diffusion de ces principes auprès des États et organisations concernés.

Aussi, en 2007, le Mouvement international ATD Quart Monde a organisé plusieurs rencontres entre des personnes et familles vivant dans l'extrême pauvreté, des associations engagées avec elles, des experts des droits de l'homme et des représentants des États. Citons-les.

À Lille (France), le 12 mai, le groupe d'accès aux droits fondamentaux d'ATD Quart Monde a invité Jacques Pellet, sous-directeur des droits de l'homme et des affaires humanitaires et sociales au ministère des Affaires étrangères. La rencontre avait pour but de présenter le combat pour l'accès aux droits fondamentaux de familles en situation d'exclusion de la région. Vingt personnes y ont participé.

À Cusco (Pérou), les 13 et 14 juin, environ soixante-dix personnes ont travaillé ensemble : familles de divers quartiers et de Cuyo Grande, membres de trois ONG : le syndicat des Trabajadoras del Hogar (employées de maison habitant chez les employeurs), la Casa del Cargador : Gregorio Gondori Mamani (fédération d'associations de porteurs sur les

marchés ou dans des randonnées touristiques) et Defensorías Comunitarias (groupe d'entraide juridique dans les quartiers). Étaient également présents, José Bengoa, expert de la sous-commission de l'ONU, Ana Peña, conseillère aux Affaires sociales au ministère des Affaires étrangères du Pérou, Silvio Campana, représentant de la Défenseur du peuple, Demetrio Roca Huallparimachi, intellectuel péruvien et des membres d'ATD Quart Monde (Bolivie, France, Guatemala, Honduras).

À Kielce (Pologne), le 17 juin, trente-cinq personnes ont participé à une journée d'étude : « *Soutenir la transition vers des zones de plein droit : un défi pour les plus pauvres de Pologne* ». Près de la moitié d'entre elles vivent difficilement. La directrice adjointe des services

Volontaires d'ATD Quart Monde, **Thierry Viard** a coordonné les travaux préparatoires au rapport final qu'il a rédigé *La dignité se dresse face à l'extrême pauvreté* et **Elisa Hamel** a pris en charge la contribution ouest-africaine à ce rapport.

sociaux de Kielce, Anna Gromska, était venue ainsi que des membres du personnel de ces services : un foyer d'accueil de mères avec enfants, Klub senior (accueil de jour), service des sans-abri. Il y avait aussi des représentants de la Société de bienfaisance. Et une députée à la Diète, Maria Zuba.

Chacun rejoint les autres...

À Dakar (Sénégal), les 26, 27 et 30 juin, ATD Quart Monde a organisé une série d'événements sur le thème : « Refuser la misère, c'est bâtir l'avenir de tous ». Les deux premiers jours furent consacrés à des ateliers de partage d'expérience. Le 30 juin, une rencontre publique eut lieu à la mairie de Dakar pour faire connaître les initiatives que les personnes pauvres – et d'autres engagées à leurs côtés – mènent pour lutter contre la misère, promouvoir la paix, la dignité et les droits de tous. Des rencontres préparatoires organisées par des personnes vivant dans la pauvreté ont eu lieu de mars à juin 2007, dans six quartiers populaires de Dakar et de sa banlieue. Elles ont concerné deux-cent-cinquante participants de tous milieux. En outre, soixante-dix personnes ont participé aux ateliers d'échange qui prolongeaient les rencontres dans les quartiers, dont des délégués du Burkina Faso et de la République démocratique du Congo. Il s'agissait de personnes vivant dans la pauvreté (Dakar, Thiès, Coulibantan) ; de représentants d'associations (groupements de femmes, alphabétisation, travail avec des enfants vivant dans la rue, défense des droits de l'homme) ; d'un responsable de l'Unicef ; d'enseignants et de directeurs d'écoles alternatives ; d'autorités religieuses ; d'un

chef de quartier et de divers représentants de ministères.

À Genève (Suisse), le groupe de préparation de l'université populaire Quart Monde (1) s'est retrouvé deux fois autour du projet de principes directeurs, le 3 mai et le 9 août. Dix personnes participent régulièrement aux travaux de ce groupe.

À Bangkok (Thaïlande), les 9 et 10 septembre, a eu lieu une rencontre entre deux communautés et Yozo Yokota, expert de la sous-commission des droits de l'homme. ATD Quart Monde a accueilli Yozo Yokota et cinq étudiantes japonaises. Dix-huit interviews de préparation avaient été réalisées avec des familles habitant dans deux communautés : dans un slum et sous le pont à Bangkok Noi. Une dizaine de contributions furent lues lors de la réunion avec Yozo Yokota. Les thèmes abordés ont été : la communauté, la solidarité dans la communauté et l'importance de bâtir la communauté. Les échanges ont surtout porté sur l'accès ou le non accès des familles très pauvres aux programmes de lutte contre la pauvreté mis en place par le gouvernement thaïlandais, à la connaissance et à l'accès aux droits (logement, santé, éducation, vote, etc.)

Le Forum permanent sur l'extrême pauvreté dans le monde (2) a aussi recueilli les commentaires de plusieurs correspondants. L'un d'entre eux, ayant subi des pressions des autorités, a été empêché de communiquer les commen-

(1) L'université populaire Quart Monde est un lieu de formation à l'expression et au dialogue entre des personnes en grande pauvreté et d'autres citoyens.

(2) Réseau développé par le Mouvement international ATD Quart Monde, qui invite à le rejoindre tous ceux qui veulent faire partie d'un courant de refus de l'extrême pauvreté dans le monde pour rebâtir la communauté avec les plus pauvres.

taires qu'il avait recueillis auprès de paysans.

Des droits pour changer la vie quotidienne

Tout le monde a bien compris la richesse des échanges entre des personnes de différents milieux et responsabilités. « À travers toutes ces rencontres, nous avons senti une préoccupation commune, à savoir que chacun était là, non pas pour recevoir du riz, des habits ou de l'argent, mais bien pour partager des idées et des initiatives sur ce qui peut changer la vie au quotidien. Le fait de se réunir quand on est trop isolé permet d'avoir de nouvelles idées. »

Il a fallu prendre du temps pour que chacun puisse dire, avec ses mots, ce qu'il pensait vraiment – « du plus petit au plus grand ». La parole des uns ne doit pas écraser le silence des autres. Cela implique d'avancer au rythme de chacun, de prendre le temps de comprendre les mots utilisés mais aussi leur signification pour les uns et les autres.

Certains travaux de groupe proposés ont permis aux participants de s'exprimer sur leurs expériences personnelles, par exemple : « De quelles situations d'humiliation ou d'exclusion avez-vous été témoins ? », « Avec les exclus, promouvoir une éducation réellement pour tous », « Avec les enfants, l'amitié peut chasser la misère », « La participation des plus pauvres pour développer la vie communautaire et associative », « Lutter contre la misère pour promouvoir la paix et les droits pour tous ».

Puis les groupes ont travaillé plus directement sur les principes directeurs : « Quels thèmes vous paraissent particulièrement importants et pourquoi ? Dans

quels cas ce droit n'a-t-il pas été respecté ? Comment pourrait-on améliorer le projet de principes directeurs sur ce point ? »

La volonté d'exister dignement

Les participants aux consultations ont particulièrement insisté sur le droit à l'enregistrement en tant que citoyens, le droit à l'alimentation, le droit à la santé, le droit à l'éducation pour que leurs enfants n'endurent pas ce qu'ils ont vécu. Le droit de vivre en famille devrait être mieux mis en valeur dans les principes directeurs. Ceux qui travaillent ont témoigné de la dureté de leur travail et de la faiblesse de leurs rémunérations qui ne leur permettent pas de sortir de la pauvreté ; ils ont demandé que le droit au repos soit intégré dans les principes directeurs. L'éducation à la solidarité et au respect doit se faire à l'école, dès le primaire, en s'appuyant sur les valeurs morales du pays.

Il est beaucoup attendu des pouvoirs publics : lutte contre la corruption, volonté d'atteindre les plus pauvres, application des lois quant au droit du travail et à la protection des enfants afin qu'ils ne soient plus victimes de trafics. La suppression du travail des enfants doit se faire dans le cadre d'une politique globale d'augmentation des revenus des familles. Les femmes ont demandé à être associées plus étroitement aux décisions et aux programmes de lutte contre la pauvreté. L'information sur les droits et l'accès à la justice doivent être améliorés.

Les participants veulent exister auprès des autorités. Ceux qui ont des responsabilités vis-à-vis des personnes pauvres doivent aller à leur rencontre, dialoguer

avec elles, gagner leur confiance et les impliquer dans la recherche de moyens et de solutions. Bâtir une vraie relation demande du temps parce que les personnes pauvres ont été trop souvent ignorées ou abusées.

L'ensemble des débats, d'un pays à l'autre, a montré que le projet de principes directeurs reflétait les expériences, les espoirs et la soif de dignité des personnes vivant dans l'extrême pauvreté.

C'est pourquoi le Mouvement international ATD Quart Monde demande que le Conseil des droits de l'homme reprenne à son compte ce projet de principes directeurs qui constitue l'aboutissement de vingt années d'études au sein des instances des droits de l'homme, en particulier avec des personnes ayant l'expérience vécue de l'extrême pauvreté.

Si les plus pauvres ne sont pas le critère de la mise en œuvre des lois, à quoi sert le droit ? ■